

TARIF

PRIX INSCRIPTION : Montant pouvant être pris en charge par l'ANDPC : 564,00 €

INDEMNISATION : votre indemnisation sera à hauteur de 392 €

INSCRIPTION

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ARMORIS

- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1780558338>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.



INSCRIPTION SUR AGENCEDPC.FR (OBLIGATOIRE POUR LES LIBÉRAUX)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.agencedpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la référence Action N° **38442525011** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher".
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à Biocom Ouest pour validation de votre inscription dans le cadre du DPC.

 Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap, dans la mesure de nos possibilités. Nous vous invitons à nous signaler toute situation nécessitant une adaptation.

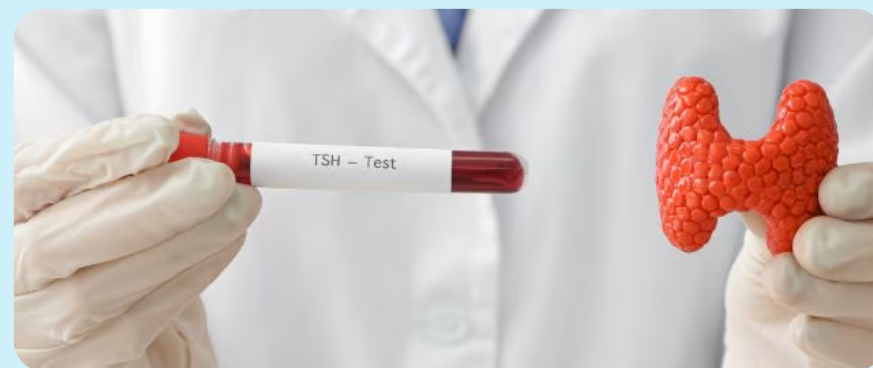
En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :
Cidalia Dos Santos, Directrice formation : par tel : 06 38 69 13 21 ou par mail : cidalia.dossantos@armoris.bzh
Maëva Jomain, Chargée de communication : par tel : 02 23 45 04 05, par mail : maeva.jomain@armoris.bzh



FORMATION EPP 2026

BONNES PRATIQUES : PRISE EN CHARGE DES DYSTHYROÏDIES SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'HAS

N°ANDPC : 38442525011



INTERVENANT

Professeur MICHEL KREMPF Endocrinologue

SESSION 26.012 : du 14/08/2026 au 29/12/2026

Présentiel

15/09/2026
EPP : 2H

15/09/2026
FMC : 3H

Distanciel

14/08/2026 → 14/09/2026
EPP : 2 Heures

15/12/2026 → 29/12/2026
EPP : 2 Heures

BONNES PRATIQUES : PRISE EN CHARGE DES DYSTHYROÏDIES SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'HAS

PUBLICS VISÉS

Biologistes médicaux

PRÉ-REQUIS

Biologistes médicaux



OBJECTIFS

Ce programme vise à **évaluer, harmoniser et renforcer les compétences des biologistes médicaux** en matière de prise en charge des dysthyroïdies en suivant une démarche de **formation-action**, intégrant :

1. **Un audit clinique** : permettant d'analyser, identifier les écarts entre les pratiques réelles et les recommandations et proposer des axes d'amélioration en lien avec les pratiques.
2. **Une formation continue** : visant la réactualisation des connaissances et l'amélioration des décisions biologiques.
3. **Un suivi et une évaluation des pratiques** : pour mesurer l'impact des actions correctives et garantir une amélioration continue des pratiques

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les recommandations HAS 2020 sur la **prise en charge des dysthyroïdies chez l'adulte** visent à :

- **Homogénéiser les pratiques biologiques et médicales** à l'échelle nationale.
- **Optimiser les explorations biologiques** pour garantir leur pertinence et éviter les examens inutiles.
- **Adapter les stratégies de dépistage, de diagnostic et de suivi** en fonction des caractéristiques du patient (âge, grossesse, comorbidités).

Un **axe clé d'amélioration** concerne les pratiques biologiques, avec des recommandations précises sur :

- Les **valeurs normatives** et les seuils de décision pour l'exploration des dysthyroïdies.
- L'adaptation des bilans biologiques aux **populations particulières** : personnes âgées de moins de 65 ans, femmes enceintes (y compris en période préconceptionnelle).

PROGRAMME

EPP : ÉVALUATION INITIALE DES PRATIQUES

module 1 : travail individuel du 14/08/2026 au 14/09/2026

Durée :

- 2 heures (travail en ligne sur la plateforme, synchrone)

Objectifs :

- Évaluer les pratiques actuelles des biologistes dans la gestion des dysthyroïdies.
- Identifier les écarts par rapport aux recommandations de la HAS.
- Élaborer un premier plan d'action pour améliorer les pratiques.

FORMATION MÉDICALE CONTINUE (FMC) – RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES

module 2 : classe virtuelle le 15/09/2026

Durée :

- 3 heures (classe virtuelle)

Objectifs :

- Mettre à jour les connaissances des biologistes sur les dysthyroïdies.
- Comprendre les explorations biologiques et l'interprétation des résultats.
- Intégrer les recommandations actuelles dans la prise en charge biologique.

EPP : ANALYSE DES ÉCARTS ET PROPOSITION D'AXES D'AMÉLIORATION

module 3 : classe virtuelle le 15/09/2026

Durée :

- 2 heures (classe virtuelle)

Objectifs :

- Analyser les écarts entre les pratiques actuelles et les recommandations HAS.
- Identifier les freins à l'application des bonnes pratiques.
- Élaborer un plan d'amélioration collectif et individuel.

EPP : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

module 4 : travail individuel du 15/12/2026 au 29/12/2026

Durée :

- 2 heures (travail en ligne sur la plateforme, synchrone – 3 mois après la formation)

Objectifs : Évaluation de 10 nouveaux dossiers patients suivant les mêmes critères. Ayant été réalisés après la formation)

- Évaluer l'impact de la formation et des recommandations sur les pratiques.
- Comparer les nouvelles pratiques avec celles observées avant la formation
- Comparaison des pratiques avant et après la formation.
- Analyse des écarts persistants et ajustements nécessaires.